

Octobre 2004



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

## COMITÉ DES PRODUITS

### GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES

#### SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN

#### Quatrième session

Rome, 14 – 16 décembre 2004

### ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER PROVISOIRES

#### I. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

#### II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### III. QUESTIONS À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU SOUS-GROUPE ET À PRÉSENTER AU GROUPE

##### A. Recommandations concernant les prix de la fibre et de la ficelle agricole de sisal

Durant l'examen de cette question, le Sous-Groupe suspend d'ordinaire ses débats officiels et organise des entretiens officiels avec les représentants des pays consommateurs. Le Sous-Groupe formule habituellement des recommandations sur le niveau des prix indicatifs pour la fibre africaine et brésilienne et pour la ficelle de sisal. En décembre 2003, la Réunion conjointe de la trente-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-quatrième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées a formulé les recommandations suivantes:

- a) le prix indicatif de la fibre brésilienne n° 3 devrait être porté d'une fourchette allant de 550 à 600 dollars EU la tonne à une fourchette allant de 605 à 660 dollars EU la tonne, c.a.f. ports européens;

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

- b) le prix indicatif de la fibre East African UG devrait être porté d'une fourchette allant de 700 à 750 dollars EU la tonne à une fourchette allant de 840 à 900 dollars EU la tonne, c.a.f. ports européens;
- c) le prix indicatif de la ficelle botteleuse de sisal et de henequen devrait être maintenu à 19 dollars EU la balle de 18 kilos de longueur standard, c.a.f. États-Unis et Europe occidentale droits acquittés, le cas échéant, en cas de règlement contre remise des documents.

**B. Projets relatifs au sisal et au henequen bénéficiant de l'appui du Fonds commun pour les produits de base**

Le Sous-Groupe est invité à examiner l'état d'avancement des projets et à formuler des recommandations en vue d'une action ultérieure concernant les propositions de projets à soumettre au Fonds commun pour les produits de base. Le Sous-Groupe pourrait souhaiter examiner tout profil de projet supplémentaire qui lui serait présenté pour examen bien avant sa session. De telles propositions doivent parvenir au Secrétariat avant la fin du mois d'octobre 2004.

**IV. AUTRES QUESTIONS, Y COMPRIS DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

**V. ADOPTION DU RAPPORT**

**CALENDRIER PROVISOIRE**

*mardi 14 décembre*

- 14 h 30: Ouverture de la session du Sous-Groupe

*jeudi 16 décembre*

- 9 h 30: Adoption du rapport du Sous-Groupe